

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N)-BELGIQUE

DÉCEMBRE
2016

POSTE - TBM

CGSP

FGTB Services Publics

72^e année - n°11 - décembre 2016 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

Réduction du temps de travail

L'or du temps

*32h pour moi,
des emplois créés pour les autres*



ÉDITO
USA : quand
Donald ne fait
plus rire personne !
P. 3



POSTE
Un horizon privatisé
pour bpost ?
P. 9



TBM
Service minimum
P. 15

Confédération syndicale internationale

Turquie : 10 000 autres travailleurs du secteur public licenciés

Le gouvernement du président turc Erdogan vient encore de licencier 10 131 autres de ses agents. Ce sont donc en tout plus de 100 000 employés du secteur public qui ont été licenciés ou suspendus depuis le coup d'État manqué du 15 juillet. Les renvois, dans 35 différents ministères et agences du gouvernement, ont principalement concerné les secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice. Dans les institutions d'éducation, où la majeure partie des licenciements a eu lieu, les nouveaux recrutements peuvent être arbitraires et ne s'appuyer sur aucun critère objectif. Les personnes licenciées ne peuvent plus accéder à d'autres emplois dans le secteur public.



Les renvois sont liés à l'annonce de deux autres décrets en application de l'État d'urgence décidé par le Conseil des ministres après la tentative de renversement. En tout, dix décrets ont été adoptés, dont bon nombre ont des conséquences permanentes pour la politique, l'économie et la société du pays. Les Autorités ont aussi bloqué certains sites de médias sociaux. La semaine dernière, au moins 11 membres du parti de l'opposition HDP ont été arrêtés après que l'immunité de plus de 130 membres du parlement démocratiquement élus ait été levée en mai de cette année. Le parti HDP a annoncé qu'il suspendait ses activités au parlement. Les autorités ont encore fermé 15 autres organes de presse et près de 100 journalistes sont actuellement en prison.



Sharan Burrow, la secrétaire générale de la CSI, a déclaré « *qu'en Turquie, la démocratie n'était plus qu'une pure imposture. Le gouvernement*

s'est attaqué aux libertés fondamentales d'expression, de réunion et syndicale, et s'en prend désormais au parlement en arrêtant des membres siégeant. Une fois de plus, le président Erdogan se sert des agissements d'une poignée d'individus qui ont échoué à prendre le pouvoir par la force pour éliminer les fondements les plus élémentaires de la démocratie. La CSI a déjà mis en garde contre le risque que la Turquie bascule dans la dictature et que les simples travailleurs soient punis uniquement sur base de leur origine ethnique ou de leur opinion politique. »

CSI, le 10 novembre 2016

IN MEMORIAM

Gilbert Lonnoy



Nous avons appris le décès du Cde Gilbert Lonnoy survenu ce 28 octobre. Cet infatigable militant a été Secrétaire général de la CGSP de 1985 à 1992.

Né en 1931 en région namuroise, il est entré à la SNCB en 1946 ! Il y fera toutes ses classes et s'engagera très tôt dans l'action syndicale jusqu'à devenir Secrétaire national du secteur Cheminots en 1980. Mandat qu'il exerçât jusqu'à son élection au secrétariat permanent de notre Centrale.

Même s'il prit sa pension en 1992, Gilbert n'a jamais mis ses engagements au rancart. Fortement ancré dans la vie politique namuroise, Gilbert Lonnoy n'a eu de cesse de défendre la cause des travailleurs et de continuer à s'impliquer syndicalement. À tel point que nous l'avons retrouvé rapidement à la tête des Commissions techniques des Pensionnés. Au moment de son décès, Gilbert exerçait encore le mandat de Président de la Commission des Pensionnés et Pré-pensionnés de la FGTB wallonne. Nous serons fidèles à la vigilance et à la combativité qu'il n'a cessé de mettre en avant dans la défense de nos affiliés, des services publics, de nos pensions, de nos droits...

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

DANS NOS RÉGIONALES

Centre

Taux de cotisation

Attention : au 1^{er} janvier 2017, adaptation des taux de cotisation.

Pour plus de renseignements, s'adresser à son secteur respectif.

Hainaut occidental

Permanence

Amicale des Pensionnés

Veillez noter que désormais les permanences de l'Amicale des Pensionnés se tiendront le

lundi toute la journée et le **mercredi** de 14h à 16h.

USA : quand Donald ne fait plus rire personne !

Après avoir occupé l'espace médiatique pendant des mois, les élections présidentielles américaines ont, enfin, livré leur verdict. Pour beaucoup, la victoire de D. Trump fut un choc, une surprise !

Il est vrai que l'arrivée d'une telle personne, raciste, misogyne, vulgaire et menteuse à la tête de la plus grande puissance du monde fait peur. Mais, plutôt que de jeter l'anathème sur les Américains pour avoir ouvert les portes de la Maison Blanche à un tel individu, il faut s'interroger sur les raisons de son succès ou, plus exactement, sur les raisons du succès d'un tel discours partout dans le monde.

Il serait malhonnête de critiquer ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique en niant la réalité politique en Europe. Car, l'élection de D. Trump s'inscrit dans un large mouvement de succès électoraux pour les idées simplistes, haineuses et nauséabondes qui font du rejet de l'autre l'argument politique par excellence !

C'est cette réalité qu'il convient d'interroger alors que partout l'extrême droite progresse, accède au pouvoir dans des mairies et des régions en France, fait son entrée dans des parlements et des gouvernements, y compris en Belgique !

Le constat est simple, le monde change vite, mettant à mal nos certitudes, chamboulant nos repères. La mondialisation capitaliste s'est imposée (temporairement ?) en l'espace d'une génération. Avec elle est apparu un discours technocratique, terne, cachant un projet politique derrière des arguments prétendument scientifiques. Dans le même temps, les mots et valeurs de la gauche ont été systématiquement discrédités. Les responsables politiques de gauche ont accepté l'histoire écrite par le monde de la finance, ils ont adopté l'idée qu'il n'y avait pas d'alternatives au capitalisme. Ils ont abandonné l'idée de rapport de force, de l'existence de classes sociales aux intérêts opposés. Bref, en cessant de dire que le rapport capital/travail est structurant de notre société, que la domination du premier (le capital) se traduit par une mise sous pression sans précédent du second (le travail), la gauche a cessé de fournir une explication claire nous permettant de comprendre le monde dans lequel nous vivons.

Elle a par son silence laissé le champ libre à ce que le discours politique a de plus infâme, de plus ignoble. Elle a permis que soient véhiculées des idées pointant l'autre, « l'étranger », « celui qui diffère de nous » comme la cause de nos problèmes.

Face à cette montée de l'extrême droite, il est temps de se réapproprier nos valeurs, nos symboles, nos mots. Car, c'est avec eux que l'on pense, que l'on analyse la société et les rapports de forces en présence, c'est à partir d'eux que l'on se fixe des objectifs, que l'on élabore des stratégies pour les atteindre !

Le discours de la gauche, dans son entièreté, ne doit pas être celui du partenariat avec le patronat, ne doit pas être celui d'une évolution inéluctable vers plus de mondialisation capitaliste pas plus que celui de la division de ceux qui aujourd'hui sont victimes d'un système qui les broie.

Non, bien au contraire, notre discours et donc nos actes, loin de recourir systématiquement à la critique et à l'opposition stérile doivent faire la part belle aux alternatives, ils doivent ouvrir le champ des possibles. Ils doivent donner l'envie, à tous ceux qui veulent le changement, de se retrouver avec enthousiasme et conviction derrière un projet de société solidaire et fraternel.

Notre discours doit également se réapproprier des petites choses toutes simples comme le bonheur et la joie de partager des moments avec ceux qu'on aime ou le plaisir d'aller à la rencontre de ceux que l'on nous présente comme différents. Car nous, nous ne voulons pas vivre séparés des autres, nous ne voulons pas avoir peur de ceux qui viennent de loin ! Bien au contraire, nous devons avoir l'ambition de détruire tous les murs et d'utiliser leurs briques pour construire des ponts !

Voilà le travail qui attend les forces de gauche ! Il est nécessaire car nous ne construirons jamais un rapport de force sur des idées erronées ! C'est là le meilleur moyen de lutter contre tous les D. Trump du monde !

L'IRW-CGSP y prendra sa part !

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

L'or du temps

En mettant la réduction collective du temps de travail au centre de ses priorités, la FGTB wallonne ne s'est pas trompée de cible. Cette revendication porte en elle tout un projet de société à même de nous faire sortir par le haut du marasme de l'austérité qui nous afflige à tous les niveaux. Ainsi que l'affirme la brochure publiée par le CEPAG¹, c'est « un objectif politique qui redonnerait espoir à toute une génération désabusée par le chômage et le manque de perspectives ».

Depuis toujours, la limitation du temps de travail est un enjeu essentiel pour le mouvement ouvrier. À ce sujet, les statuts de la Première internationale de 1866 sont clairs : « Nous déclarons que la limitation de la journée de travail est la condition préalable sans laquelle tous les efforts en vue de l'émancipation doivent échouer. »

Cette revendication n'est donc pas une vieillie obsoleète ainsi que le martèlent sans cesse les libéraux de tout poil. Au contraire, elle trace une ligne tangible à la limitation du pouvoir du capital. Elle rétablit ainsi l'indispensable justice dérobée au « travail, seul réel producteur de valeur ajoutée² ».

C'est dire que l'enjeu de la réduction collective du temps de travail dépasse largement les limites d'une simple politique économique de résorption du chômage. Il fonde littéralement le socle de nos revendications et étaye toute notre représentation de la société.

En effet, la réduction collective du temps de travail est, avant toute chose, une mesure visant l'égalité, dans un contexte où, depuis qu'elle n'est plus mise en œuvre, les inégalités explosent...

There is no alternative ?

Il faut dire qu'actuellement cet or du temps est particulièrement plombé ! Tant les discours médiatiques que les politiques belges et européennes donnent l'impression que le rapport de force en faveur des travailleurs est disqualifié,

nourrissant un sentiment de fatalité ou des ressentiments d'impuissance. Sans parler de l'incessante propagande libérale selon laquelle il faudrait choisir entre l'emploi et les salaires, entre la compétitivité et les conditions de travail.

On le voit, la question du temps de travail est au cœur des politiques libérales et s'est exacerbée avec la mise en place du concept d'austérité.

Nous assistons ainsi à plusieurs déferlantes sur l'allongement du temps de travail : recul de l'âge de la pension, allongement de la durée de la carrière, abolition des prépensions, des tantièmes, du crédit-temps, suppression de jours de congé, défiscalisation des heures supplémentaires, du travail de nuit, hausse de la flexibilité, annualisation du temps de travail, travail du dimanche, Loi Peeters, etc. Avec en arrière-fond, le mensonge idéologique selon lequel le « coût du travail » en Belgique serait trop élevé et ruinerait tous nos efforts à rétablir la compétitivité qui assurerait la relance de l'économie...

C'est d'autant plus absurde que la loi de sauvegarde de la compétitivité de 1996 compare nos salaires avec notamment l'Allemagne, pays champion de la modération salariale ! Cette logique de comparaison ne conduit qu'à une seule chose, la pression à la baisse sur les salaires (ici et en Allemagne), le seul perdant : le monde du travail. Dans un grand marché européen (et a for-



tiori transatlantique) quand un pays gagne des « parts de marché », c'est que d'autres en perdent ! C'est une logique de destruction !

Une juste répartition des richesses créées par le travail

Pour surmonter cette situation, il nous faut réaffirmer avec force que le travail n'est pas une variable d'ajustement mais, une richesse ! Que le salaire n'est pas un coût mais un droit !

Et notons l'hypocrisie qui consiste à fustiger le « coût du travail » au moment même où la part des salaires dans la valeur ajoutée est à son plus bas niveau historique³ ! Depuis près de trente ans, l'évolution de la redistribution des richesses, pourtant en hausse constante grâce à la productivité accrue des travailleurs, s'est effectuée au détriment de ceux-ci et au profit des revenus du capital.

Sur les trente dernières années, le PIB belge a triplé. À quoi cette richesse a-t-elle été principalement affectée ? Elle a été accaparée par les dividendes versés aux actionnaires et par les charges d'intérêts versés aux détenteurs de titres de dette publique !

« Autrement dit, affirment Michel Husson et Stéphanie Treillet, ce qui ne va pas

aux salariés sous forme d'augmentations de salaires ou de créations d'emplois par réduction du temps de travail est directement capté par les actionnaires et les rentiers⁴. »

Partage du temps de travail : le temps partiel, le temps partiel

Aujourd'hui, l'augmentation de la productivité débouche déjà sur un *partage* inégal du temps de travail qui se réduit en creux par l'accumulation continue des temps partiels imposés (essentiellement aux femmes), de l'intérim, des « mini-jobs » à la sauce allemande, du chômage, de « l'activation » des allocations de chômage et bien sûr de l'exclusion du chômage lui-même, et qui s'inscrit dans une flexibilité et une précarité toujours plus accentuées.

La notion hypocrite du « *partage* » du travail laisse entendre que l'emploi est *rare*, qu'il appartient au salarié ayant un emploi de sacrifier une partie de ses revenus ou de ses conditions de travail pour lutter contre le chômage ou ne pas y sombrer lui-même.

La **réduction collective du temps de travail** aplanira ces discriminations et abolira ces sentiments de culpabilité. C'est une question de justice et de redistribution des richesses produites. C'est pour cela que cette mesure doit se financer prioritairement par l'imposition de la part des plus-values, des dividendes et des profits inconsidérés réalisés ces dernières années. **Le maintien des salaires est donc une nécessité.**

De même, la réduction du temps de travail, ainsi que l'illustre parfaitement l'exemple des 35 heures en France, doit s'accompagner de l'embauche compensatoire et de la création d'emplois. L'imposition de cette mesure par la loi veillera en tout premier lieu à ce que **cette embauche compensatoire** soit effective et non rendue caduque par une augmentation proportionnelle de la flexibilité exigée des travailleurs, comme on a pu le constater dans les hôpitaux français.

Rouvrir le champ des possibles

La réduction collective du temps de travail rouvre le champ des possibles bloqué par 30 ans de politiques libérales. Il y a en effet urgence ! Une triple urgence même : sociale, économique et environnementale. L'urgence sociale est d'en finir avec ce modèle économique qui laisse plus de 650 000 personnes sans emploi alors que des milliers d'autres croulent sous plus de 45, voire 60 heures de travail par semaine. Elle consiste également à stopper immédiatement le démantèlement de notre protection sociale et de nos services publics.

La réduction collective du temps de travail permet de libérer le temps de travail *contraint* et donc crée de nouvelles opportunités, de nouveaux besoins. Davantage qu'une amélioration de l'articulation entre vie privée et professionnelle, c'est la possibilité d'une autre répartition du temps : des temps *libérés* pour le repos, le loisir, la culture, pour participer à la vie sociale et envisager enfin le partage plus égalitaire des tâches domestiques et parentales entre les hommes et les femmes. Dans ce cadre lié à l'augmentation de la qualité de la vie, les services publics sont appelés à jouer un rôle prépondérant !

Une urgence économique et environnementale également car à l'évidence le modèle contradictoire d'une société à croissance soutenue et à austérité permanente a fait long feu. Il a également épuisé les ressources d'une planète où le gaspillage des uns n'arrive plus à occulter la famine des autres.

La réduction collective du temps de travail constitue les prémices d'une nouvelle organisation de la production, tout autant qu'une autre façon d'appréhender la mobilité.

Une fois encore, les services publics sont appelés à être au premier rang de la planification de cette production en développant les biens et services qui apparaissent urgemment nécessaires : les crèches, les écoles, les hôpitaux, les communications, les logements sociaux, les transports en commun, les énergies renouvelables, etc.

1. Le Centre d'éducation populaire André Genot publie une brochure intitulée « #4J. La semaine de 4 jours en 32 heures. Le partage ou la barbarie. ». À télécharger sur le site www.cepag.be.
2. Daniel Richard, *Travailler moins pour gagner tous !*, Politique, n° 67, novembre-décembre 2010.
3. Voir le baromètre socio-économique de la FGTB et la *Tribune* du mois de novembre.
4. Michel Husson et Stéphanie Treillet, *La réduction du temps de travail : un combat central et d'actualité*, Contre-Temps, n° 20, 2014.



Région wallonne : un budget sous le sceau de l'austérité

Avec des paramètres macroéconomiques revus à la baisse par le Bureau fédéral du plan et des décisions du Fédéral impactant négativement ses recettes, l'exercice budgétaire 2017 de la Région wallonne ne s'annonçait pas prometteur... Et, autant le dire de suite, si le budget 2017 est peu réjouissant, celui de 2018 s'avère catastrophique !

En privilégiant toujours la réduction des dépenses publiques, le Gouvernement wallon fait, pour 2017, toujours le choix de la « râpe à fromage ». Cependant, ce choix n'est pas sans conséquences. Faut-il rappeler les économies drastiques réalisées dans les services publics via, notamment, la poursuite de la réduction de dotation des Organismes d'intérêt public (OIP) ?

Pour rappel, la dotation des OIP a été « gelée » entre 2009 et 2014. Depuis lors, elle a été drastiquement réduite : de 5 % en 2015, 3 % supplémentaires en 2016 et encore 2 % en 2017. Soit une diminution de plus de 10 % en 3 ans !

Dans le même temps, il est toujours prévu de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur trois partant à la pension.

Ce budget est donc dans la continuité des précédents, aucune (r)évolution ou décision de rupture n'est envisagée. On peut néanmoins s'inquiéter de la surestimation des recettes qui, si elle devait se confirmer, augmenterait un peu plus encore le déficit wallon.

Depuis plusieurs années, l'élaboration des budgets de la Région wallonne a consisté à diminuer progressivement les dépenses jusqu'à obtenir un déficit acceptable par l'Europe et l'État fédéral.

À partir de 2018, si la Wallonie continue à s'inscrire dans les contraintes européennes et fédérales et compte tenu de la hauteur des corrections budgétaires qui impacteront la Wallonie, de réelles mesures devront être prises afin de redresser structurellement le déficit. Il ne s'agira donc plus ici de se servir de la technique de la « râpe à fromage ».

Impacts de la Réforme de l'État

La Wallonie pourrait augmenter ses recettes car, c'était bien là un des aspects importants de la sixième réforme de l'État, les Régions disposent à présent d'une certaine autonomie fiscale. La Wallonie pourrait, si elle le souhaitait, par le jeu des additionnels à l'IPP, réinstaurer les tranches d'imposition à 52,5 % et 55 %. Selon les calculs de la FGTB wallonne, cette mesure rapporterait quelque 30 millions d'euros supplémentaires.

Cependant, si elle existe bel et bien, cette autonomie fiscale est largement insuffisante pour contrer les effets négatifs pour le budget wallon de certaines mesures prises par le Fédéral. Il suffit de comparer l'impact d'une éventuelle réinstauration



des tranches à 52,5 % et 55 % (30 millions) au coût du Tax-shift (162,6 millions)...

Plus le temps passe et plus on mesure à quel point cette réforme de la loi spéciale de financement (LSF) est dommageable pour la Wallonie. Dans les faits, l'autonomie fiscale des Régions entraîne mécaniquement une diminution des budgets régionaux suite à des décisions venant du Fédéral ; et ce, malgré les socles de solidarité et de transition. Ces socles devaient pourtant garantir une « certaine » neutralité de la sixième réforme de l'État sur les finances des Régions.

Dès le départ, nous avions craint que cette nouvelle LSF soit défavorable à la Wallonie. La réalité est encore bien pire !

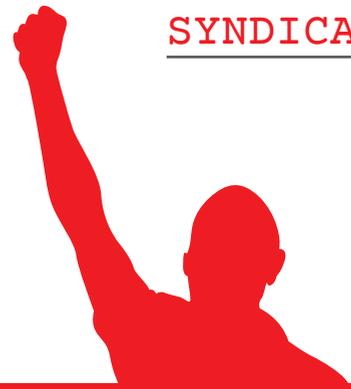
Défavorables à la Wallonie

Transferts de compétences sous-financés, recettes surestimées, garde-fous inopérants, la Wallonie est, plus que jamais, dans une impasse budgétaire. Les futurs exercices budgétaires risquent d'être encore plus douloureux si le Gouvernement persiste à vouloir axer sa politique budgétaire sur une diminution des dépenses.

Afin de rectifier le tir, la Wallonie doit :

- exiger un accord de l'ensemble des Régions dès qu'une modification fiscale au niveau fédéral a un impact sur leur budget,
- revoir certains aspects de la LSF,
- envisager une politique fiscale globale.

Comme il y a eu une expression wallonne forte sur le « CETA », il importe, maintenant, que la Wallonie ose contester certains dogmes économiques. Qu'elle ose faire la preuve que des alternatives existent et surtout qu'elle ose prendre son destin en main !



PLUS QUE JAMAIS, LE SYNDICALISME

Ces derniers mois, une certaine presse se réjouissait d'annoncer la mort du syndicalisme en Belgique. Dinosaures d'un autre âge, incapables de communiquer, crispés sur des prérogatives d'un autre temps, arc-boutés sur des méthodes dépassées, revendications désuètes... Les critiques n'ont pas manqué et la moindre annonce d'une action syndicale était décriée avant même qu'elle ait eu lieu !

Cependant, une récente étude du CRISP¹ démontre que ces attaques répétées sont davantage l'œuvre d'une propagande idéologique acquise au néolibéralisme que d'une véritable lame de fond dans l'opinion publique.

80 % favorables aux syndicats !

Le *Courier hebdomadaire* du CRISP livre les résultats d'une enquête qui vient fort à propos. Elle démontre que près de 80 % des électeurs francophones trouvent leur syndicat non seulement utile mais encore **absolument nécessaire**. Et ce dans un contexte fortement marqué tant par les mesures antisociales d'un gouvernement de droite que par les réactions syndicales qui, depuis deux ans, se dressent contre l'austérité imposée aux seuls travailleurs et aux personnes déjà les plus démunies de ce pays...

N'en déplaise aux éditorialistes en mal de lecteurs, les nombreuses grèves et conflits sociaux menés depuis l'automne 2014 n'ont pas entamé la confiance envers les syndicats qui mènent ces actions. L'étude présente des chiffres et des enquêtes qui permettent d'affiner et de nuancer cette perception globalement positive. En effet, il apparaît que seulement 28 % de l'électorat belge est franchement antisyndical. Cela est davantage marqué en Flandre mais on remarquera que l'on ne peut pas parler de rejet massif des syndicats dans aucune des deux communautés.

Ainsi que le souligne la conclusion de l'étude du CRISP, « *la classe pro-syndicale et la classe pro-syndicale sceptique, qui regroupent respectivement les personnes ayant une vision positive ou plutôt positive mais critique du syndicalisme, représentent ensemble 77 % des électeurs du côté francophone et 69 % en Belgique néerlandophone (pour un total national de 72 %).* »

Une étude complète

L'avantage de cette étude, publiée, rappelons-le, par le CRISP, est qu'elle présente une méthode rigoureuse et scientifique d'investigation. Les 2 000 personnes du panel, choisies aléatoirement sur base du Registre national, donc affiliées ou non à un des trois grands syndicats, permettent d'obtenir des données représentatives et fiables. Les enquêteurs leur ont posé des questions liées à toutes les activités syndicales : raisons de s'affilier ou non à un syndicat, utilité des syndicats (pour la défense et la protection des droits et des intérêts des travailleurs et allocataires sociaux), appréciation de leurs positions et actions, perception du droit de grève, etc.

D'une manière générale, toutes les questions reviennent largement positives. Cela n'empêche bien entendu nullement les opinions critiques à l'endroit des organisations syndicales. **Mais une très large proportion des électeurs sondés, du Nord comme du Sud du pays², se**

déclarent convaincus que les syndicats sont nécessaires, et plus que jamais à l'heure actuelle, pour protéger les droits sociaux et les intérêts des travailleurs.

Résistance !

Ceux qui ont tenté politiquement de profiter de cette déferlante médiatique à l'encontre des syndicats en voulant leur imposer le service minimum ou une personnalité juridique en sont pour leurs frais ! L'opinion publique n'est pas dupe de l'image des syndicats qui est construite dans les médias majoritaires. Derrière cette « opinion publique », il y a des travailleurs et des citoyens, avertis et conscients des conditions de travail chaque jour plus difficiles et des conditions de vie chaque jour plus restreintes. Avertis et conscients que leur meilleure résistance aux couleuvres que l'on veut leur faire avaler est de s'unir collectivement au sein de syndicats disposés à négocier quand c'est possible, à se battre quand c'est nécessaire !

1. Le Centre de recherche et d'information sociopolitiques consacre son courrier hebdomadaire de mi-septembre 2016 à une étude *Syndicats et syndicalisme : perceptions et opinions*, réalisée d'octobre 2014 à juin 2015 par la KU Leuven. Plus de 2 000 personnes ont été interrogées et une attention toute particulière a été réservée aux personnes affiliées à la FGTB. Sur les 719 francophones sondés, 41,6 % se disent appartenir à un des trois syndicats interprofessionnels.
2. 81,3 % des francophones et 73,4 % des néerlandophones).

Le gouvernement nuit à la santé !

Ce gouvernement fédéral de droite est aussi nuisible par nature qu'au travers de sa politique antisociale ! Après les restrictions d'accès à l'assurance chômage et le recul de l'âge de la retraite, voilà qu'il s'attaque aux soins de santé au détriment des patients. Difficulté d'accès aux soins ; augmentation des inégalités ; instauration d'une médecine à deux vitesses sont les conséquences prévisibles des nouvelles mesures pour les Bruxellois.

Pour boucler son budget 2017 afin de correspondre aux impératifs des traités européens d'austérité, le gouvernement fédéral a dû trouver trois milliards d'euros. Et il n'a rien trouvé de mieux qu'aller chercher près du tiers dans le budget des soins de santé.

Malgré les déclarations de la ministre de la santé, Maggie De Block (OpenVLD), une partie des 902 millions d'euros d'économie imposée est à charge des patients qui seront directement impactés par la hausse globale, estimée à 9 % par an de leurs frais pharmaceutiques. Ceci alors que l'achat de médicaments est déjà régulièrement reporté par les ménages à faibles revenus.

En effet, le ticket modérateur des antibiotiques sera augmenté et certains médicaments comme les décongestionnants ne seront plus du tout remboursés.

D'autre part, le seuil maximum à facturer a été indexé, limitant du même coup le remboursement des soins de santé des malades chroniques et des patients devant faire face à des frais importants. Enfin, le stage d'attente pour pouvoir bénéficier des indemnités maladie passe de 6 mois à 1 an, ce qui fragilisera davantage les jeunes travailleurs.

Restrictions tous azimuts

D'autres coupes budgétaires toucheront également les patients de manière indirecte.

Ainsi, l'accélération de la réforme du paysage hospitalier, qui subissait déjà un effort de 9,50 millions d'euros d'économies pour 2017, entraînera des réductions du nombre de lits et de personnel dans les hôpitaux.

La biologie clinique (les analyses médicales) verra son financement raboté de 400 000 euros tandis que l'ima-

gerie médicale (radiologie) perdra 500 000 euros.

Il est certain que ces réductions sont préjudiciables à l'accès et à la qualité des soins pour les patients qui, à Bruxelles, sont plus nombreux à connaître une situation précaire.

Le baromètre social bruxellois nous indique en effet qu'un ménage sur cinq a déjà dû retarder des soins de santé pour des raisons pécuniaires ; cette proportion atteignant même les 40 % parmi les 20 % des ménages les plus pauvres. Une réalité sociale qui sera aggravée par les 7 millions d'économie imposés aux maisons médicales qui ne pourront plus proposer les mêmes services à une population déjà fragilisée qui sera contrainte de se tourner vers les hôpitaux publics déjà soumis à une forte demande et à la réduction de leurs moyens.



Les hôpitaux publics bruxellois (Réseau Iris) seront plus particulièrement touchés par ces nouvelles mesures restrictives. Parce qu'ils constituent le plus important complexe hospitalier du pays et accueillent le plus large public, ils développent des projets innovants et sont plus que d'autres sujets à expériences pilotes et à des réorganisations de grande ampleur pour lesquels les financements seront rabotés. Les pre-

mières estimations donnent 13 millions de moins pour les hôpitaux d'Iris sur les 92 millions à l'échelle du pays.

Jusqu'à l'emploi menacé

L'ensemble de ces réductions de financement pourraient entraîner la perte de 120 emplois à temps plein dans le réseau Iris. C'est à une véritable régression sociale qu'on assiste avec, entre autres, le durcissement des aménagements de fin de carrière du personnel soignant qui avaient été obtenus en raison de la pénibilité du travail et des horaires inconfortables.

Vers toujours plus d'inégalités !

Nous refusons ces orientations politiques qui conduisent vers une médecine à deux vitesses. Nous ne voulons pas d'un système dans lequel seuls les plus aisés peuvent s'occuper de leur santé parce qu'ils ont les moyens de se payer leurs médicaments et une assurance hospitalisation. C'est pourtant ce que met en place ce gouvernement de droite extrême qui affaiblit le secteur public pour favoriser in fine la privatisation des soins de santé. La question du modèle de société et du contrat social se pose une fois de plus. Avec la FGTB et les autres forces progressistes de la Région, nous continuerons à défendre et promouvoir notre projet solidaire.

Rudy Janssens

Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles

www.cgsp-acod-bru.be



Un horizon privatisé pour bpost ?

L'actualité du moment nous oblige à évoquer l'annonce d'une offre de rachat de PostNL par bpost.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne possédons pas toutes les informations officielles pour affirmer l'imminence de ce rachat. Nous restons donc très prudents dans nos déclarations.

Malgré le refus de PostNL d'être racheté par bpost pour former le 4^e groupe postal européen, je reste convaincu que de nouvelles tractations sont menées entre les protagonistes : bpost, PostNL, actionnaires et gouvernements respectifs.

La surenchère arrogante et inacceptable des Néerlandais fait contrepoint à la posture obstinée des responsables belges d'accélérer les démarches.

Pourquoi et au nom de quoi, vouloir à tout prix se défaire d'une entreprise publique ? Pourquoi frac-turer un modèle d'exemplarité économique et sociale reconnu par le patron des patrons flamands ? Les exemples ci-après sont révélateurs : quasi 20 années de restructurations, réorganisations en tous genres, bilan financier annuel profitable, distribution de généreux dividendes aux actionnaires, pas de licenciement sec.

La réponse réside probablement dans la volonté inflexible du gouvernement de privatiser les entre-prises publiques pour mener sa politique ultralibérale à outrance !

L'ex-ministre de tutelle, J.-P. Labille, l'avait évoqué à la tribune lors de notre congrès et quelques semaines plus tard, il annonçait la perte du statut public de bpost. Son incantation a été taxée par l'actuel ministre De Croo de manœuvre politique et d'avoir contribué à faire capoter le deal entre les groupes postaux.

Il s'avère qu'aujourd'hui, on connaît les vraies raisons de l'échec. À l'époque, bpost ne voulait pas racheter la dette des pensions de PostNL. À ce jour, la proposition revêt un tout autre aspect.

Suite à tous ces événements, le bureau exécutif fédéral du secteur s'est réuni en urgence, a décidé de réagir immédiatement par un communiqué de presse (lire ci-après) et par le dépôt d'un préavis de grève.

Nous restons bien évidemment très attentifs à la suite qui sera réservée à ce dossier.

Nos amis politiques de toujours sont en contact régulier avec nous afin de réagir de concert.

Quant à notre propre plan d'action, il est prêt ! Lorsque vous lirez ces lignes, nos instances auront décidé de la stratégie et du timing à mener pour sauver et garantir le statut de notre entreprise et les droits de ses travailleurs.

Votre force de résistance sera à l'égal des enjeux en cause.

Salutations fraternelles.

Jacques Lespagnard
Secrétaire général

Courrier adressé à A. De Croo, Ministre de tutelle

Monsieur Alexander DE CROO
Vice-Premier ministre et Ministre de la
Coopération au développement, de l'Agenda
numérique, des Télécom et de la Poste
Finance Tower
Boulevard du Jardin Botanique, 50/61
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 10 novembre 2016.

Concerne : Offre publique de rachat de PostNL par bpost.

Monsieur le Vice-Premier ministre,

Le Bureau exécutif de la CGSP-ACOD Secteur Poste prend acte de la proposition d'offre publique d'acquisition de PostNL proposée par bpost.

Nous nous indignons du montant indécent (2,5 milliards d'euros) proposé pour l'achat et la garantie de bpost de payer les dettes en matière de pension si PostNL ne parvenait pas à remplir ses obligations.

La CGSP-ACOD Poste rappelle les nombreux problèmes récurrents rencontrés quotidiennement dans l'entreprise.

Nous dénonçons la collusion entre bpost et le gouvernement afin de privatiser l'entreprise.

Nous nous inquiétons notamment de la qualité et la garantie d'emploi, des futurs contrats de travail, du changement de statut syndical, de la composition du futur Conseil d'Administration et du sort de tous les travailleurs de bpost.

Le Bureau exécutif fédéral de la CGSP-ACOD Poste a décidé à l'unanimité de déposer un préavis de grève et fixera un plan d'action à longue durée dans les plus brefs délais.

Avant de passer effectivement à l'action, la CGSP-ACOD Poste souhaiterait s'entretenir avec vous. Nous restons à votre disposition pour une concertation ultérieure si vous le jugez opportun.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Premier ministre, en l'expression de nos salutations distinguées.

Jacques Lespagnard
Secrétaire général
CGSP Poste

Jean-Pierre Nyns
Algemeen Secretaris
ACOD Post

Communiqué de presse de bpost

Nous vous communiquons ci-après le communiqué de presse de bpost du 6 novembre 2016

bpost fait une proposition amicale améliorée à PostNL en vue de la combinaison des deux sociétés

Suite à la fuite du 1^{er} novembre et conformément aux exigences légales et réglementaires, bpost annonce qu'elle a soumis aujourd'hui à PostNL une proposition améliorée et amicale en vue de la combinaison des deux sociétés.

Toute offre de bpost sur PostNL pourra être faite uniquement après accord de PostNL et sur recommandation des Conseils de PostNL.

Une logique industrielle et stratégique convaincante

- La création d'un acteur de premier plan en Europe dans le domaine du courrier, des colis et des solutions logistiques, servant plus de 28 millions de clients potentiels aux Pays-Bas et en Belgique.
- La transaction assurerait la position de PostNL en tant que fournisseur durable, solide et fiable de services universels aux Pays-Bas, offrant une réponse à la baisse des volumes de courriers et permettant de doper la croissance dans les domaines des colis et des solutions logistiques.

Une création de valeur substantielle

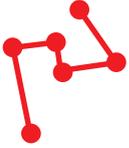
- L'accélération des stratégies de croissance de PostNL et de bpost engendrerait une hausse significative des rendements (EPS) et du dividende (DPS) attendus par action, ce qui bénéficierait tant aux actionnaires de bpost que de PostNL.
- Une puissante plate-forme pour les investissements dans des opportunités de croissance.

Protection des intérêts des parties prenantes

- Combinaison dans l'esprit d'une fusion entre égaux avec un modèle de gouvernance équilibré, dotée d'un nouveau Conseil d'Administration de bpost, composé de 3 représentants de PostNL, 3 représentants de l'État belge, 3 administrateurs indépendants et le CEO.
- Protection des droits à la pension au travers d'une garantie de bpost.
- Perspectives positives pour les employés de PostNL avec le maintien d'emplois à long terme dans le secteur du courrier et la création d'emplois supplémentaires dans les secteurs des colis et de la logistique.
- bpost respectera la continuité des conditions de travail existantes, les plans sociaux et les régimes de pension en vigueur chez PostNL.

Principaux points de la transaction

- Le prix proposé consiste en :
 - EUR 2,825 en espèces par action PostNL ; et
 - 0,1202 action bpost par action PostNL
 ce qui correspond à une valeur de EUR 5,65 par action PostNL
 - l'offre représente une prime de 31,6 % par rapport au cours de clôture de l'action du 31 octobre 2016, une prime de 46,4 % par rapport au cours moyen pondéré en volume (VWAP) sur les six mois précédant le 31 octobre 2016 et une prime de 58,7 % par rapport au VWAP des douze mois précédant le 31 octobre 2016 ;
 - valeur implicite de EUR 2 502 millions pour 100 % des actions PostNL ordinaires émises et en circulation.
- Les actionnaires de PostNL représenteraient environ 21 % de bpost après l'opération ; la part de l'État belge serait diluée de 51 % à environ 40 %.
- Possibilité de « Mix and Math » permettant aux actionnaires de PostNL de choisir, sous réserve de compensations, la proportion d'espèces et d'actions bpost qu'ils recevraient pour leurs actions PostNL apportées à l'offre.



Service minimum

Camarades,
Cher(e)s Collègues,

Comme vous le savez certainement, depuis plusieurs mois, certains politiques veulent absolument instaurer un service minimum, en particulier dans les transports en commun.

Chez nos camarades Cheminots, le gouvernement fédéral veut légiférer afin de l'imposer.

Le Conseil d'Administration de De Lijn, dont le Président est N-VA, veut mettre en place, dans le futur contrat de gestion, un service minimum ou plutôt une « continuité de services », question de sémantique mais c'est « chou vert et vert chou ».

Pour ce qui concerne les TEC, le Ministre Carlo Di Antonio ne dit pas grand-chose, ce qui n'est pas plus rassurant.

En effet, il attend certainement de voir ce qui va se passer au niveau du gouvernement fédéral qui pourrait inscrire le service minimum dans la loi. De ce fait notre ministre de tutelle assurerait qu'il se conforme à la nouvelle législation.

L'application du plan Amédís permet un dialogue social positif et une diminution radicale des grèves sauvages. Les grèves découlant des plans d'actions de ces derniers mois sont toujours préavisées et donc l'utilisateur est toujours informé.

Il faut bien admettre que cela ne convient pas à nos politiques, ils remettent clairement en cause le droit de grève. En effet pour un service minimum en toute sécurité, il faudra que 80 % de l'ensemble du personnel travaillent. Il y aura des pressions sur les travailleurs qui devront se déclarer en grève au minimum 48 heures à l'avance avec des sanctions pour ceux qui changeraient d'avis.

C'est inacceptable, nous avons prévenu par courrier notre Ministre que nous ne négocierons pas un service minimum, nous n'avons pas modifié notre position. C'est non !!

*Claudy Vickevorst
Secrétaire interrégional wallon*

Régionale de Bruxelles

Nouvelles CCT

Récemment quelques nouvelles CCT ont été négociées ou prolongées à la STIB. Le tout doit encore être soumis à la signature du Conseil de gestion qui se tiendra dans le courant de la deuxième quinzaine de novembre mais nous pouvons déjà, avec une certaine fierté, vous annoncer que grâce au travail de nos permanents CGSP :

- Pour 2016 les écochèques seront maintenus et augmentés de 90 € (250 au lieu de 160). Attention : ils seront proratisés aux prestations faites dans le courant de l'année (temps partiel ou début de carrière en cours d'année).
- Les postes de reclassement comme agent de vente kiosk seront désormais prioritairement ouverts à tous les travailleurs définitivement inaptes, moyennant la réussite d'un test d'aptitude.
- La CCT prépension pour les agents nés en **1960 et 1961** est en voie de finalisation. Les difficultés viennent de la volonté de maintenir un système favorable pour les métiers lourds et pour les longues carrières hors métiers lourds. Également du fait que ce système « STIB » va à contre-courant de la volonté du gouvernement d'allonger les carrières et de maintenir les travailleurs âgés dans le circuit du travail. La philosophie est de permettre pour chaque catégorie la possibilité de partir à 58, 60 ou 62 ans à des conditions CRI différentes.

Qui est concerné ? Les agents nés en **1960 ou en 1961** et ayant atteint l'âge de 58 ans en 2018, 2019 et qui répondent aux catégories et critères du tableau ci-dessous :

<i>Catégories</i>	<i>Âges</i>	<i>Années de service STIB</i>	<i>Rentes</i>
Métiers lourds	58	25	100 % CRI
Métiers lourds	60	25	125 % CRI
Métiers lourds	62	25	150 % CRI
Hors Métiers lourds	58	40	100 % CRI
Hors Métiers lourds	60	40	125 % CRI
Hors Métiers lourds	62	40	150 % CRI
Hors Métiers lourds	58	38	- 4 000 : 75 % CRI
Hors Métiers lourds	60	38	- 4 000 : 100 % CRI
Hors Métiers lourds	62	38	- 4 000 : 125 % CRI
Hors Métiers lourds	58	35 (38 ans carrière)	50 % CRI
Hors Métiers lourds	60	35 (38 ans carrière)	75 % CRI
Hors Métiers lourds	62	35 (38 ans carrière)	100 % CRI
CCT 17	60	30 (carrière)	150 % Indemnité légale
CCT 17	62	30 (carrière)	175 % Indemnité légale
CCT 17	58	25 (carrière)	100 % Indemnité légale
CCT 17	60	25 (carrière)	140 % Indemnité légale
CCT 17	62	25 (carrière)	160 % Indemnité légale

Suite à l'uniformisation des statuts ouvriers/employés, il faut tenir compte des délais de préavis modifiés à partir du 1^{er} janvier 2014. En gros cela veut dire :

- pour les ouvriers, avant 1/01/2014 sont pris en considération 112 jours calendrier pour une carrière de + ou = de 20 ans, complétés de 2 semaines pour le 1^{er} trimestre de 2014.
- pour les employés, il faut compter un mois par année de service entamé jusqu'au 31/12/2013 avec un minimum de 3 mois, complété de 2 semaines pour le 1^{er} trimestre de 2014 et une rémunération annuelle brute supérieure à 32 254 € (au 31/12/2013).
N'oublions pas que le travailleur salarié ne touchera pas l'indemnité complémentaire due par la STIB pendant la période couverte par l'indemnité en compensation de licenciement payée par l'Office national de l'Emploi (ONEM).

Cette CCT sera conclue pour une durée de 3 ans (2017-2018 et 2019). Elle prendra cours le 1^{er} janvier 2017 et prendra fin le 31 décembre 2019.

D'autre part, la CCT concernant la fin de carrière pour les agents ayant atteint 56 ans et 40 ans de carrière (30 ans de service STIB ou 25 ans métier lourd) est également prolongée d'un an. Nous soulignons que dans ce cas les travailleurs licenciés doivent rester disponibles sur le marché du travail selon les dispositions légales en vigueur.

Nos permanents et délégués locaux se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

*Dario Coppens
Secrétaire régional*

CGSP TBM Bruxelles

Groupe de travail PPA

Le groupe de travail PPA du secteur CGSP TBM Bruxelles organise une nouvelle réunion le 13 décembre 2016 à 9h dans la salle D rue du Congrès 17-19 à 1000 Bruxelles. Tous les prépensionnés et pensionnés de la STIB sont les bienvenus.

À LIRE

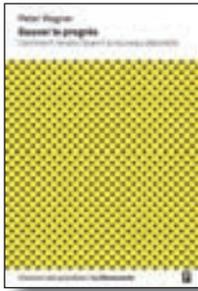


Après nous le déluge

Notre société est incapable d'assurer et d'assumer la transmission du savoir et de l'expérience depuis qu'elle a fait de la rupture le moteur de la modernité. Refuser tout héritage, faire table rase du passé, mépriser les modèles et les filiations, rompre systématiquement avec le père : ce geste « moderne », qui nous engluie dans le présent, mène aux pires catastrophes, humaines, politiques, économiques. Contre le culte de l'ici-et-maintenant, et pour sortir du malaise dans notre civilisation occidentale, Peter Sloterdijk propose une relecture vertigineuse de notre histoire et nous exhorte à nous réinscrire dans la durée.

Peter Sloterdijk est considéré comme l'une des grandes figures de la philosophie contemporaine.

Peter Sloterdijk, *Après nous le déluge. Les Temps modernes comme expérience antigénéalogique*, Éd. Payot, Paris, octobre 2016, 504 p., 25 €.

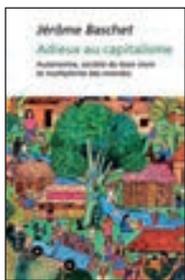


Sauver le progrès !

Si l'idée de progrès a guidé l'action sociale et politique moderne depuis les Lumières, elle s'est aujourd'hui considérablement affaiblie. Y compris parmi les insatisfaits de la réalité actuelle, le mot même de progrès a perdu son sens. Progrès de quoi ? Progrès pour qui ? Progrès vers quoi ? Le doute légitime vis-à-vis du progrès, en particulier technique et économique, a renforcé à son insu le discours hégémonique sur l'absence d'alternatives et sur la fin de l'histoire. Afin de conjurer cette malédiction durable, Peter Wagner a conduit une enquête à la fois conceptuelle, historique et sociologique, qui vise à redéfinir ce que pourrait être un futur désirable pour celles et ceux qui souffrent du présent.

Peter Wagner, sociologue allemand, est un théoricien social et politique, professeur à l'université de Barcelone.

Peter Wagner, *Sauver le progrès. Comment rendre l'avenir à nouveau désirable ?* Éd. La Découverte, Paris, octobre 2016, 192 p., 15 €.



Adieux au capitalisme

Il est temps de rouvrir le futur. Et d'engager résolument la réflexion sur ce que peut être un monde libéré de la tyrannie capitaliste. C'est ce que propose ce livre, en prenant notamment appui sur les expérimentations sociales et politiques accumulées par l'insurrection et les communautés zapatistes, une « utopie réelle » de grande envergure.

Pratiquer une démocratie radicale d'autogouvernement et concevoir un mode de construction du commun ; démanteler la logique destructrice de l'expansion de la valeur et soumettre les activités productives à des choix de vie qualitatifs et collectivement assumés ; laisser libre cours au temps disponible et créer les conditions d'un véritable échange interculturel : telles sont quelques-unes des pistes qui dessinent les contours d'un anticapitalisme non productiviste et non eurocentrique.

Jérôme Baschet est un historien français, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales et à l'Universidad autónoma de Chiapas, à San Cristóbal de Las Casas (Mexique).

Jérôme Baschet, *Adieux au capitalisme. Autonomie, société du bien vivre et multiplicité des mondes*, Éd. La Découverte, Paris, novembre 2016, 208 p., 8,50 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • USA : quand Donald ne fait plus rire personne !
- 4 / Réduction temps de travail • L'or du temps
- 6 / Budget wallon • Région wallonne : un budget sous le sceau de l'austérité
- 7 / Syndicalisme • Plus que jamais, le syndicalisme
- 8 / IRB • Le gouvernement nuit à la santé !

Infos POSTE

- 9 / Édito • Un horizon privatisé pour bpost ?
- 10 / Proposition de rachat de PostNL par bpost
- 12 / Communiqué de presse de bpost

Infos TBM

- 13 / Édito • Service minimum
- 14 / Régionale de Bruxelles • Nouvelles CCT
- 15 / CGSP TBM Bruxelles • Groupe de travail PPA

15 / À lire

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11